

Le moulin de l'Ayguebelle



Le moulin à eau sur l'Ayguebelle : Le promeneur qui découvre de nos jours la « coulée verte » aménagée par la commune le long de son principal cours d'eau, l'Ayguebelle, peut observer sur la rive gauche de celui-ci, au lieu-dit « la pachère », les ruines d'un moulin à eau dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs en briques et une petite arche. Ces vestiges datent du XIXe siècle, mais l'histoire des moulins à eau de Saint-Lys remonte bien plus haut dans le temps. Depuis 1148, la majeure partie du territoire

sur lequel la commune de Saint-Lys serait plus tard créée appartenait à l'abbaye cistercienne de Planselve (située à Gimont, Gers). Les moines fondèrent une exploitation agricole sur leur nouveau terroir, et la première mention d'un moulin à eau sur l'Ayguebelle figure dans un acte rédigé en 1164. En 1280, lorsque la bastide de Saint-Lys fut créée, l'acte de fondation de la ville neuve précisait que la possibilité d'édifier des moulins à eau ou à vent restait soumise à l'autorisation des moines. Sur la carte de Cassini, publiée à partir de 1756, on peut voir indiqué, en bordure de l'Ayguebelle, le moulin à eau du Tinal (terme qui signifie « chai », « cellier » en occitan), et qui était situé non loin de l'emplacement des ruines visibles aujourd'hui. Ce moulin cessa toute activité en 1783, quand fut rectifié le tracé de la route de Toulouse pour la faire monter directement de l'Ayguebelle au centre du village. Elle devait traverser le canal d'aménée de l'eau au moulin, le pont correspondant devant être financé par les moines. Ces derniers préférèrent combler le canal car leur communauté était alors au bord de la ruine. Le moulin disparut rapidement (1). En septembre 1856, un marchand de grains de Saint-Lys, Guillaume GERMIÉ (alors âgé de 29 ans) déposa auprès des autorités une demande pour édifier un moulin à eau dans le lit de l'Ayguebelle : il s'agissait du moulin dont les ruines sont visibles de nos jours. Cinq propriétaires ne souhaitaient pas que ce moulin soit construit car ils craignaient que « l'établissement d'un barrage sur l'Ayguebelle, en arrêtant l'écoulement des eaux, [vienne] aggraver la situation des propriétés riveraines annuellement inondées par les débordements de ce cours d'eau ». Mais le Préfet, se rangeant à l'avis du Maire qui était favorable au projet, prit le 23 décembre 1857 un arrêté autorisant le sieur GERMIÉ à construire le moulin à eau. Lors de son achèvement, l'édifice possédait une digue dont la hauteur était supérieure à celle que les autorités avait permise. Néanmoins, et malgré les plaintes des propriétaires riverains, le Préfet décida, en janvier 1860, que Guillaume GERMIÉ

était « autorisé à maintenir en activité l'usine destinée à la mouture des grains qu'il [possédait] sur la rivière de l'Eaubelle ». Le précédent arrêté était modifié en permettant au barrage de gagner 0,70 mètre de hauteur supplémentaire. Par sécurité, la réalisation d' « un ou deux pertuis » était imposée pour la mise aux normes du bâtiment. Il s'agissait d'ouvrages régulateurs destinés à assurer un meilleur écoulement des eaux en cas de crue, consistant en ouvertures aménagées dans le déversoir, fermées par des poutrelles en temps normal, poutrelles qui devaient être enlevées par l'« usinier » en cas de montée du niveau de la rivière. En 1870, le moulin devint la propriété de Louis Henry de SAUZET (qui fut propriétaire du château de la Pescadoure à partir de 1871). Le moulin lui fut vendu par le sieur GERMIÉ « à la condition que ce moulin à eau ne serve qu'au personnel du château ». Mais l'édifice ne survécut pas longtemps au changement de propriétaire puisqu'il fut démoli en 1875. Il ne resta donc en activité qu'environ seize années.

(1) SICARD (Michel), Les moulins de Saint-Lys. Photographies de Guy JUNGBLUT. Association pour la réhabilitation du moulin de Saint-Lys, Imprimerie Sodal, Langon, *sans date* [2006], 27 pages.